

COMMISSION CULTURELLE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUÉS DU BAS-SAIN-T-LAURENT

Mars 2006



Proposition
d'enjeux de développement
des arts et de la culture
dans la région
du Bas-Saint-Laurent



Pour inscription au
Plan de développement
régional 2006-2011



Culture
et Communications

Québec



Conférence
régionale des élus
Bas-Saint-Laurent
vision et concertation



CONSEIL DE LA CULTURE DU BAS-SAIN-T-LAURENT



Ce document est le fruit d'un travail collectif :

- les trois organismes partenaires ont participé à la rédaction;
- la conception a été réalisée par le service des communications de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent;
- le choix des photos a été effectué par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications;
- l'impression a été prise en charge par le ministère de la Culture et des Communications.

DES ENJEUX SELON TROIS NIVEAUX DE PRIORITÉ

○ 1^{er} niveau

Améliorer les conditions de pratique des artistes, travailleurs culturels et organismes en création, production, diffusion et formation

○ 2^e niveau

Renforcer le positionnement du secteur des arts et de la culture dans les sphères sociale, politique et économique

Intervenir avec diligence et de manière significative en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif de la région

○ 3^e niveau

Améliorer l'accessibilité à la diversité de l'offre culturelle régionale et développer les publics

PRÉSENTATION

Le présent document fait état de la démarche entreprise conjointement par la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent (CRÉ), le ministère de la Culture et des Communications et le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent pour élaborer une planification stratégique en arts et culture et la déposer dans le cadre du plan quinquennal de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent.

À cet effet, une commission culturelle, mise sur pied en août 2005, a tenu en février 2006 une consultation régionale des milieux des arts et de la culture à laquelle ont participé des représentants des secteurs de l'éducation, du développement économique, du milieu municipal et du tourisme.

La réflexion de base s'est inspirée, en plus bien sûr du document Vision 2000-2015 de la région, de différents documents dont, notamment, un portrait statistique du secteur de la culture dans le Bas-Saint-Laurent élaboré par le ministère de la Culture et des Communications ainsi que les résultats de consultations menées par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent auprès de ses membres au cours de l'hiver et du printemps 2005.

Lors de cette consultation, la Commission a soumis les résultats de ses réflexions portant sur le bilan des cinq dernières années, sur les défis à considérer pour l'avenir ainsi que sur les priorités à établir au regard des enjeux à déterminer.

Sur le plan du bilan, un portrait positif de l'évolution du secteur au cours des cinq dernières années permet d'affirmer que celui-ci est

relativement bien structuré et qu'il est de mieux en mieux positionné, que la relève y est de plus en plus présente et que le travail en réseau a fait ses preuves. Notons également une considération plus grande du secteur patrimonial vu comme une richesse et comme un élément important à préserver et à mettre en valeur.

La Commission a par la suite déterminé les grands défis que le milieu devra affronter. Ainsi, et au cours des cinq prochaines années, les artistes, les artisans, les travailleurs culturels et les organismes voués aux arts et à la culture devront consacrer une part importante de leurs énergies à perdurer et à se développer dans un environnement régional en plein changement. Ils seront continuellement mis au défi de préserver les acquis, de tenter de les améliorer, de contrer la précarité des conditions de pratique et d'accepter d'œuvrer dans un secteur qui demeure vulnérable. Par ailleurs, ils contribueront à renforcer le sentiment identitaire, la fierté locale et régionale et l'appartenance de tous à la culture bas-laurentienne.

Enfin, et toujours en lien avec les résultats de la consultation élargie, la Commission a statué quant aux enjeux à cibler de façon prioritaire pour les cinq prochaines années. Ces enjeux sont au cœur du développement régional et reposent sur les quatre dimensions où le secteur culturel pourra faire des gains si le milieu régional intervient et, à l'opposé, où il sera perdant si le milieu régional n'agit pas.

LE DÉVELOPPEMENT DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LA RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT, 2006 – 2011

Les commentaires recueillis en assemblée de consultation régionale le 8 février 2006 ont été soumis à la Commission culturelle de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent le 2 mars 2006 pour partager des compréhensions, réviser la formulation des défis et enjeux et classer les enjeux par ordre de priorité.

Le chemin parcouru

« Depuis l'an 2000, nous avons fait du chemin »

- ⊙ Un secteur relativement bien structuré
- ⊙ Un secteur de mieux en mieux positionné
- ⊙ Une forte tradition de travail en réseau
- ⊙ Une relève qui se fait de plus en plus sentir
- ⊙ Une richesse et des particularités du cadre de vie

Les défis en vue

« Dans un avenir rapproché, nous ferons face à... »

- ⊙ Perdurer et se développer dans un environnement géographique et humain qui rend difficiles les conditions de pratique artistique et de participation à la vie culturelle.
- ⊙ Conserver et améliorer les acquis et la qualité des services et du soutien aux artistes et aux organismes.
- ⊙ Contrer la précarité et la vulnérabilité du secteur culturel (artistes, travailleurs culturels et organisations) : sur le plan financier; sur d'autres plans.
- ⊙ Renforcer le sentiment identitaire, la fierté locale et régionale et l'appartenance à la culture bas-laurentienne.

Les enjeux

« Ce que l'on peut gagner en intervenant ou perdre en n'intervenant pas »

- ⊙ Améliorer les conditions de pratique des artistes, travailleurs culturels et organismes : création, production, diffusion et formation.
- ⊙ Renforcer le positionnement du secteur des arts et de la culture dans les sphères sociale, politique et économique.
- ⊙ Intervenir avec diligence et de manière significative en conservation et mise en valeur du patrimoine distinctif de la région.
- ⊙ Améliorer l'accessibilité à la diversité de l'offre culturelle régionale et développer les publics.



ENJEU 1

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE PRATIQUE DES ARTISTES, TRAVAILLEURS CULTURELS ET ORGANISMES : CRÉATION, PRODUCTION, DIFFUSION ET FORMATION

L'amélioration des conditions de pratique constitue la base même du développement du secteur; elle a été reconnue unanimement lors de la consultation comme *l'enjeu numéro 1* autour duquel se greffent tous les éléments d'une dynamique artistique et culturelle forte. Elle témoigne de la

reconnaissance et du soutien des arts et de la culture sur les plans politique, social et économique.

La consultation a permis de préciser ces éléments et d'indiquer le sens des efforts à consentir.

Les conditions de pratique professionnelle. Elles renvoient à :

- ⊙ la valorisation des emplois dans le secteur;
- ⊙ une rémunération conforme aux qualifications;
- ⊙ la stabilisation des ressources humaines;
- ⊙ une consolidation des emplois existants;
- ⊙ l'accès à de la formation continue et au développement de l'emploi (professionnalisation);
- ⊙ l'accès à de la formation universitaire de 1^{er} cycle interdisciplinaire en arts dans la région.

Les outils et les moyens nécessaires à une pratique améliorée. Ce sont :

- ⊙ l'accès à du financement récurrent pour les organismes;
- ⊙ un accueil aux organismes en émergence, qui leur permettra d'effectuer le passage entre un financement au démarrage sur le plan local et l'accessibilité aux programmes des structures officielles;
- ⊙ la consolidation et la mise aux normes des infrastructures culturelles;
- ⊙ l'accessibilité à des lieux spécialisés et à des espaces collectifs;
- ⊙ une adéquation entre la pratique professionnelle et l'accès à des infrastructures et équipements qui répondent à des standards professionnels;
- ⊙ la valorisation et le renforcement de l'approche réseau par :
 - * l'accès à des ressources (financières, humaines et techniques) favorisant la mise en réseau de projets concertés entre organismes ou événements;
 - * une mise en commun d'outils de travail pour des organismes d'un même créneau (ex. : les écoles de musique et de danse : promotion, échelle salariale, politique d'embauche, etc.).



Les impacts et les résultats visés. Ce sont :

- ⊙ une augmentation de l'attraction et de la rétention de ressources spécialisées, avec comme élément très positif le développement d'une relève tant sur le plan d'une pratique artistique que sur celui de la gestion d'organismes ou d'entreprises culturelles;
- ⊙ une diminution du roulement de personnel dans les organisations en offrant des conditions avantageuses et concurrentielles à celles offertes dans des milieux fortement urbanisés;
- ⊙ une transmission d'expertise et de connaissances intergénérationnelles;
- ⊙ une mise en commun de pratiques artistiques autour de lieux spécialisés;
- ⊙ une émulation des pratiques entre artistes et organismes de différentes provenances dans la région comme ailleurs.



ENJEU 2

RENFORCER LE POSITIONNEMENT DU SECTEUR DES ARTS ET DE LA CULTURE DANS LES SPHÈRES SOCIALE, POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Dans la mise en œuvre du présent plan quinquennal, les intervenants du secteur considèrent qu'un effort particulier devra être fait pour renforcer le positionnement des arts et de la culture auprès des élus municipaux. Le secteur sera présenté et défendu tel un service essentiel en raison de son impact socioéconomique sur la société en général et les communautés locales. Il faut planifier un accroissement du rôle du monde municipal et du milieu régional dans le secteur culturel, en sachant que bien se positionner aide à nouer des alliances fructueuses.

À des degrés divers, les organismes culturels établissent déjà des alliances. Tous savent qu'il est nécessaire d'être en interrelation avec le public et avec les gens du milieu. Entre autres, les relations avec le secteur du tourisme, le monde de l'éducation et les médias nécessiteront davantage d'attention. On parle de plus en plus : de produits culturels visant une clientèle touristique; de politiques et de comités culturels scolaires, de sensibilisation précoce des jeunes à la lecture, aux arts et à la culture; du rôle clé des médias dans la formation des publics, la visibilité des artistes et la promotion des activités culturelles. De même, les alliances sur les plans national et international devront être recherchées en raison de l'impact très favorable de la visibilité qu'elles procurent.

Les intervenants culturels entendent tabler sur leurs propres forces et ils comptent aussi sur celles des milieux dans lesquels ils pratiquent et rayonnent. Avec la reconnaissance et le soutien des leaders sociaux, économiques et politiques locaux et régionaux, ils pourront faire beaucoup : créer des réseaux entre organismes et artistes; élaborer des projets communs et des outils promotionnels partagés (marketing, affiche commune, passeport culturel); connaître et atteindre leurs publics; et utiliser toute nouvelle ressource existante tel le réseau « Inforoute Bas-Saint-Laurent ».

Les partenariats à construire sont d'abord d'ordre « politique »; suivront les alliances techniques et les partenariats financiers. Sans la reconnaissance politique, la recherche de partenaires financiers, qui gruge toujours beaucoup de temps, est presque vouée à l'échec. En conséquence, le milieu culturel fonde beaucoup d'espoir sur une participation accrue des instances municipales et régionales, notamment par la bonification du contenu, de la portée et de l'efficacité des ententes de régionalisation et des politiques et ententes municipales de développement culturel. En fait, il compte sur les partenariats que les élus de la région sauront établir avec le secteur privé et les instances publiques nationales consacrées à la culture (MCC, SODEC, CALQ et autres).



ENJEU 3

INTERVENIR AVEC DILIGENCE ET DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE EN CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DISTINCTIF DE LA RÉGION

D'entrée de jeu, il est mentionné dans les acquis des cinq dernières années une plus grande préoccupation au regard du cadre de vie de la région du Bas-Saint-Laurent, plus particulièrement sous l'angle des actions qui se sont déployées en matière de patrimoine. On détermine comme défi de « renforcer le sentiment identitaire, la fierté locale et régionale et l'appartenance à la culture bas-laurentienne », et ce, d'autant plus qu'il n'existe pas de politique du patrimoine au Québec. Il faut donc agir sur les plans local et régional.

L'enjeu défini dans le cadre de la consultation consiste à « intervenir avec diligence et de manière significative en conservation et en mise en valeur du patrimoine distinctif de la région ». Bien qu'il soit nommé question du patrimoine paysager, bâti et religieux, il est souhaité qu'on fasse référence aux multiples facettes du patrimoine, en incluant donc, entre autres, les petits patrimoines et les savoir-faire (patrimoine immatériel) : « Il faudrait élargir le débat pour inclure tout type de patrimoine, intervenir de façon globale. »

Par rapport au patrimoine paysager, on le considère comme un enjeu majeur dans une région comme le Bas-Saint-Laurent où les paysages représentent un attrait distinctif important. Plus particulièrement, on « note de l'inquiétude quant au développement des parcs éoliens par rapport à la préservation du patrimoine paysager ». Pour ce qui

concerne le patrimoine religieux, on considère qu'il s'agit là d'un débat de société fort délicat, dans un contexte où se pose toute la question non seulement de la conservation du patrimoine religieux, mais de l'utilisation qui pourra être faite des églises désaffectées. Ce qui, dans une région rurale, prend d'autant plus d'ampleur compte tenu du nombre de municipalités et de lieux de culte (pour le Bas-Saint-Laurent, on parle de 108 églises).

L'intervention en conservation et en mise en valeur du patrimoine de la région est donc considérée comme un véritable enjeu régional. « Les différents secteurs du patrimoine devront être nommés pour ensuite fixer des priorités. Ce sera fondamental d'avoir une vision intégrée du développement. Les choix seront d'autant plus délicats à faire que le secteur a peu d'argent. »



ENJEU 4

AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ À LA DIVERSITÉ DE L'OFFRE CULTURELLE RÉGIONALE ET DÉVELOPPER LES PUBLICS

Les concepts d'accessibilité à la diversité de l'offre et de développement de publics font appel immédiatement aux notions de configuration et d'occupation d'un territoire donné. La région du Bas-Saint-Laurent se caractérise par un vaste territoire à faible densité de population. À ceci s'ajoute une dynamique qui tient compte d'une cohabitation entre milieu rural et milieu urbain, donc d'une préoccupation de desserte qui tend à la fois à rendre les activités accessibles dans les différents territoires, mais aussi à attirer les populations plus éloignées des grands centres à fréquenter les lieux dont les activités ne peuvent circuler.

On convient d'emblée qu'on ne peut multiplier les équipements majeurs sur un territoire donné. De façon générale, les salles de spectacles ou musées d'envergure sont le fait de milieux plus urbanisés, là où on constate une concentration des populations. Ces équipements sont de nature supralocale, et il importe que les municipalités les considèrent et les soutiennent à ce titre.

La consultation régionale aura permis de préciser le sens de l'enjeu en déterminant trois éléments à encourager.

Un élargissement de l'offre par un meilleur soutien aux infrastructures présentes sur le territoire :

- ⊙ une utilisation maximale des bibliothèques municipales comme lieu polyvalent;
- ⊙ un soutien accru aux activités d'animation de la lecture;
- ⊙ un soutien accru aux comités de bibliothèques par une augmentation des heures d'ouverture pouvant signifier une rémunération des ressources responsables de ces bibliothèques.

Une offre diversifiée par un soutien aux efforts de décentralisation :

- ⊙ une reconnaissance et un soutien aux organismes de formation en arts pour une plus large et une meilleure desserte de leurs territoires;
- ⊙ une consolidation des organismes qui poursuivent des objectifs d'expansion et de rayonnement de leurs activités.

Une diversification des publics : une reconnaissance des efforts de diversification des formules de diffusion autant sur le plan des clientèles visées que sur celui des horaires proposés;

- ⊙ un soutien à l'accroissement de la visibilité des activités et des organismes sur l'ensemble du territoire;
- ⊙ une couverture médiatique plus importante.



LISTE DES PERSONNES INVITÉES ET PARTICIPANTES À LA CONSULTATION RÉGIONALE

Le 8 février 2006 à la salle Desjardins-TELUS de Rimouski

Domaines	Représentants et représentantes	MRC
<i>Secteurs culturels</i>		
Arts de la scène	Solange Morissette, ROSEQ * Benoît Vaillancourt, Théâtre du Bic * Céline Dubé, Codec d'Amqui * Annie Fraser, présidente du Conseil de la culture Aline Lavoie, École de musique de Matane Carole Lévesque, OSE Claude-Robin Pelletier, Opéra Théâtre	Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette La Matapédia Rimouski-Neigette Matane Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette
Arts médiatiques	* Claude Fortin, Paraloel Christian Lamontagne, photographe * Manon Bertrand, Cégep de Matane	Rimouski-Neigette Matane Matane
Arts visuels	* Youri Blanchet, artiste (, CA CRC) Hélène Sarrazin, Voir à l'Est	Rivière-du-Loup Rivière-du-Loup
Livre/Littérature	* Jean Chabot, CRSBP Lyne Arguin, CRSBP (CA CRC) Liz Fortin, livre (CA CRC) Robin Doucet, Salon du livre de Rimouski	Rivière-du-Loup La Matapédia La Mitis Rimouski-Neigette
Métiers d'art	* Johanne Fournier, Corporation des métiers d'art (CA CRC)	Matane
Muséologie/ Patrimoine	* Carl Johnson, Musée régional de Rimouski Richard Belzile, Fort Ingall Michel Lavoie, Archevêché de Rimouski Mélanie Milot, VVAP * Dominique Lalande, Ruralys (CA CRC) Nadia Fillion, VVAP (CA CRC) Frédéric Jean, VVAP Ville de Trois-Pistoles (CA CRC) Jeanne Maguire, VVAP Denis Boucher, VVAP Ville de Rivière-du-Loup Martine Proulx, VVAP Danielle Dufresne, VVAP Joël Tremblay, VVAP Sylvie Caron, VVAP Ville de Matane	Rimouski-Neigette Témiscouata Rimouski-Neigette Rivière-du-Loup Kamouraska La Mitis Les Basques Kamouraska Rivière-du-Loup Témiscouata Rimouski-Neigette La Matapédia Matane

Domaines	Représentants et représentantes	MRC
Médias communautaires		
	Daniel Ménard, TVC-Mitis Yvan Roy, L'Épik	La Mitis Kamouraska
Institutionnel		
	Emma Savard, Commission jeunesse Shanti Sarrazin, Conseil de la culture Carmen Barrette, Conseil de la culture Lucille Porlier, URLS Michel Lagacé, président de la CRÉ Serge Fortin, président Table des préfets (CA CRÉ) * Cécile Joseph, Ville de Saint-Pascal (CA CRÉ) * Guy Dionne, Ville de Rimouski * Benoît Ouellet, Ville de Rivière-du-Loup Pierre Laplante, Tourisme Bas-Saint-Laurent * Annick Marquis, CLD de La Mitis Louis Landry, MCC Linda Lavoie, MCC Sylvain Caron, MCC Diane Dubé, Télé-Québec Benoît Plourde, Conservatoire de musique Donald O'Farrell, Archives nationales Gilles Julien, MAMR Catherine Geoffrion, MELS Gaston Geneau, Emploi-Québec Patricia Nadeau, CALQ Dominique Blais, SODEC	Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rivière-du-Loup Témiscouata Kamouraska Rimouski-Neigette Rivière-du-Loup Rivière-du-Loup Rivière-du-Loup La Mitis Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Québec Montréal
Comité organisateur		
	Michèle Grenier, MCC Gabriel Auclair, CRÉ Ginette Lepage, CRC	Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette Rimouski-Neigette
Soutien technique		
	Martine Lemieux, secrétariat	Rimouski-Neigette
* Membres de la Commission culturelle		
Texte ombrée : la personne n'a pas pu participer à la consultation du 8 février 2006.		

Photos : Ministère de la Culture et des Communications - région du Bas-Saint-Laurent, École de musique du Bas-Saint-Laurent, Centre d'art Le Tordeur, Jocelyne Gaudreau - Voir à l'Est, Gabel Auclair, Productions FranCdoc, Concerts aux Îles du Bic, École de danse Quatre Temps, Steve Leroux - Caravansérail, Corporation des Métiers d'art du Bas-Saint-Laurent Ruralys, Ville d'Amqui Fabrique de Saint-François-Xavier, Carrousel international du film de Rimouski, Mélanie Vallerand - Voir à l'Est, Louise Leblanc - Comment parler de Dieu un enfant pendant que le monde pleure, Théâtre les gens d'en bas, Shanti Sarrazin

une durable rotation du
tait en train de se pro
un mouvement fragile,
perceptible. Vauti du r
me j'i progressais à pin
têtes les prientes rep
nt leur peur et la pié
avait infailliblement p
l'ombre au même inst
l'enferme. Il suffisait
t qui traversait la cou
ve et la rotation au pente
ni peut pas que pevien
choses perdues.

La Neussique, exacte m-

Micheline Neussique